

## ÉDITORIAL

# Le couple franco-allemand n'existe pas

Par Charles Saint-Prot  
Directeur général de l'OEG

Dans un ouvrage roboratif (*Le couple franco-allemand n'existe pas. Comment l'Europe est devenue allemande et pourquoi ça ne durera pas*, aux éditions Michalon), Coralie Delaume écrit qu'en France, on se prévaut d'appartenir à un « couple franco-allemand » qui serait la locomotive de l'Europe. Les deux pays seraient à égalité pour conduire l'Union européenne main dans la main. C'est naturellement une baliverne. Coralie Delaume note, fort justement, que les structures de l'Union européenne entraînent une consolidation du poids de l'Allemagne chaque fois qu'elle agit dans le sens de l'affirmation ou de la préservation de ses intérêts nationaux. C'est ce qu'elle fait désormais de manière systématique, à l'exact opposé de la France, dont les dirigeants s'inscrivent dans une perspective post-nationale et défaitiste. Loin de former un couple avec l'Allemagne, notre pays est donc à sa remorque.

### L'homme dangereux de l'Europe

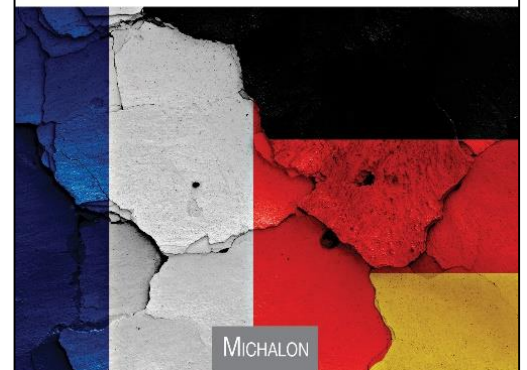
La réunification des Allemagnes en octobre 1990, à l'encontre de la politique millénaire de la France ; l'erreur historique de la création de l'euro (2001), géré à Francfort ; les élargissements à une Europe de l'Est « *anschlussée* » par Berlin ; l'arrogance d'un Reich sûr de lui et dominateur, ont signé l'avènement d'un nouvel Empire germanique. Dans ces conditions, le prétendu couple franco-allemand est un mythe. Ce qui se passe depuis la ridicule poignée de main avec Kohl à Verdun et le lâche renoncement mitterrandien de 1990 n'a rien de commun avec le traité franco-allemand signé, en 1963, entre le général de Gaulle et Konrad Adenauer, chancelier de l'Allemagne de l'Ouest. On se souvient du mot d'Adenauer à Charles de Gaulle après la signature du traité : « *Alors mon Général, vous avez encore peur de l'Allemagne – Bien sûr que non, répondit celui-ci. – Vous avez tort, mon général, moi, j'en ai peur* ». Ce catholique rhénan, partisan de l'autonomie de sa province après la Première Guerre mondiale, voulait dire par là qu'il craignait le retour au pouvoir des Allemands du Nord, Prussiens et autres. Or, n'est-ce pas ce qui s'est passé avec Angela Merkel, fille d'un pasteur ayant choisi l'Allemagne de l'Est ? Au XXI<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne, redevenue prussienne depuis la funeste unification de 1990, est bien l'« *homme dangereux de l'Europe* » dont se méfiait tant le chancelier Adenauer, hostile à l'idée d'une unification des Allemagnes qui conduirait à créer une puissance germanique incontrôlable.

Bainville écrit qu'il n'y a rien de pire que l'équivoque dans les relations entre les peuples. En France, l'amitié franco-allemande est devenue une sorte de slogan pour se rassurer à bon compte, un lâche soulagement qui n'est pas sans rappeler les heures les plus sombres de notre Histoire. La vérité est que « *l'Allemagne éternelle* » utilise le levier de l'Europe fédérale pour assouvir sa volonté de puissance.

Coralie Delaume

## LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND N'EXISTE PAS

Comment l'Europe est devenue allemande  
et pourquoi ça ne durera pas



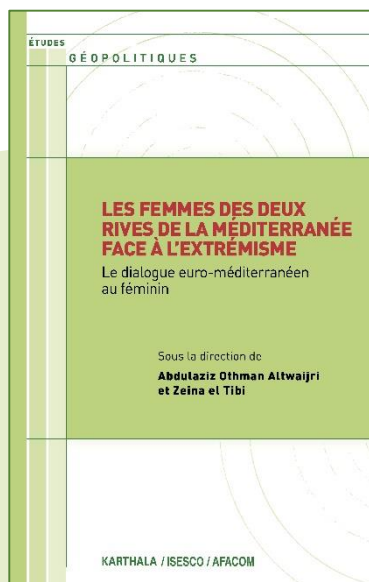
C'est toute l'équivoque des relations franco-allemandes qui ne peuvent trouver un équilibre satisfaisant qu'à la condition que la France ne baisse pas la garde. Or, l'erreur des dirigeants français, depuis plus d'une trentaine d'années, a été de croire qu'on pouvait neutraliser l'Allemagne par l'intégration dans l'Europe communautaire. Le calcul se révèle d'autant plus faux qu'il s'avère que c'est la France qui se trouve ligotée et *de facto* vassalisée. Il n'y a plus que les aveugles professionnels pour célébrer comme des marques de la coopération franco-allemande, des fusions d'entreprises qui se font au seul bénéfice des sociétés allemandes, à leurs conditions et sous leur contrôle : c'est le cas de Rhône-Poulenc, l'un des fleurons de l'industrie française, passé sous la domination de la société Hoescht au sein du nouveau groupe Aventis ou des AGF avalées par le groupe teuton Allianz, pour ne rien dire du mariage de Matra-Aérospatiale et DASA, la division aérospatiale du géant Daimler, dans une entreprise baptisée d'une façon significative *European Aeronautic, defense and Space*, dont le siège est à Leyde, aux Pays-Bas !

Suite p 2...

## La destruction programmée de la nation française

C'est donc l'Allemagne qui impose ses règles. Le prétendu « *couple franco-allemand* » est une tromperie. Depuis Mitterrand, les dirigeants « *français* » ne cessent de se prosterner devant l'Allemagne pour l'amadouer, alors que l'Allemagne, à travers l'Union européenne, défend ses seuls intérêts de puissance. Le 22 janvier 2018, la chancelière Merkel et Emmanuel Macron ont annoncé que la France et l'Allemagne voulaient signer un nouveau *Traité de l'Élysée*, prévu pour janvier 2019. Le projet est effrayant puisqu'il porte en lui tous les germes de la destruction programmée de notre nation : le fédéralisme contre la souveraineté nationale, le régionalisme contre la nation – ce projet va jusqu'à envisager le détachement des régions frontalières de l'ensemble national sous couvert d'une prétendue coopération transfrontalière. En outre, ce nouveau traité prônera une armée européenne censée compléter les forces de l'OTAN en se fondant dans le pacte Atlantique et en annihilant ainsi l'un des derniers vestiges de souveraineté de la France. Cela devrait favoriser le projet allemand de ravir à la France son siège de membre permanent au conseil de sécurité des Nations Unies, au profit de l'Union européenne ou de l'Allemagne. En même temps, la chancelière du nouveau Reich a prétendu ouvrir la porte à des millions d'immigrés économiques, requalifiés de « *réfugiés* » mais dont on comprend surtout qu'ils seraient pour l'industrie germanique une main d'œuvre pas chère et corvéable à merci. En somme une forme de nouveau STO.

C'est sans doute en prélude à cette liquidation de la France que les modalités de la célébration de la victoire de 1918 ont été négociées (*sic*) avec l'Allemagne. Ainsi quand nos alliés britanniques ont dignement célébré la victoire militaire, la France s'est-elle abaissée à marchander cette célébration avec l'ancien ennemi. On ne saurait mieux trahir la mémoire des combattants. Il est vrai que l'Élysée a déclaré que « *le sens de cette commémoration, ce n'est pas de célébrer la victoire de 1918* ». Alors qu'a-t-on célébré ? Sans vergogne, le site de l'armée de l'Air a répondu à cette question qu'il s'agissait d'honorer « *cent ans d'amitié franco-allemande* » ! Les Poilus de 14-18, les déportés de 39-45, les familles des victimes d'Oradour-sur-Glane apprécieront. On sait que l'absence d'esprit national a gagné les hautes sphères de l'État mais il y a tout de même des limites. En tout cas, l'*eurocratie*, qui nous invite à oublier notre Histoire et à perdre toute mémoire, est à la seule mesure de l'Allemagne. C'est une bonne raison pour en sortir.



## Vient de paraître aux éditions Karthala

[Les femmes des deux rives de la Méditerranée face à l'extrémisme](#)

Dir. A.O. Altwajiri et Zeina el Tibi

## Comment mettre fin au chaos libyen ?



Une conférence internationale, organisée par le président du Conseil italien Giuseppe Conte a eu lieu, à Palerme les 12 et 13 novembre 2018, en présence des principaux protagonistes libyens : le chef du gouvernement Fayed el Sarraj ; le maréchal Haftar ; le président de la Chambre des représentants ou « *parlement de Tobrouk* », Aguila Saleh ; le président du Haut Conseil d'État, la Chambre haute installée à Tripoli, Khaled el Mishri ; une trentaine de délégations (Italie, France, Maroc, Égypte, Émirats arabes unis, Tchad, Turquie, Niger, Tunisie, Arabie saoudite, Algérie, ...) et une dizaine de chefs d'État. L'objet de cette rencontre était d'esquisser une solution à la crise libyenne.

Si la participation des principaux acteurs libyens peut être mise à l'actif du gouvernement italien qui, sur ce point, a remporté un succès diplomatique, les étapes à venir pour rétablir la stabilité de la Libye seront encore longues. L'envoyé spécial des Nations unies en Libye, Ghassan Salameh est conscient du fait qu'il y a « *beaucoup de chemin à faire* » pour que les protagonistes concernés dans ce dossier puissent finaliser et surtout acter un nouveau pacte national mettant fin à des rivalités et à des conflits qui ont marqué la vie politique depuis la chute de la tyrannie ubuesque de Kadhafi en 2011. Les dissensions persistent et les camps en présence demeurent divisés notamment entre les autorités de Tripoli, avec à leur tête le Premier ministre Fayed el Sarraj, et celles de Benghazi, sous la direction du maréchal Haftar. La localisation du gros de la production de pétrole dans cette région orientale, la Cyrénaïque, complique les choses. Car beaucoup ont les yeux fixés sur le contrôle de la manne pétrolière. Des affrontements entre milices éclatent sporadiquement à travers tout le pays, certaines régions échappant à tout contrôle. Pour tout aggraver certains pays de la région, par exemple l'Algérie, jouent un jeu obscur.

### Créer un climat de négociations

Le constat qui doit être fait est qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise et qu'il faut respecter le cessez-le-feu pour aider à l'instauration de la paix. La question est la suivante : comment unifier et renforcer les forces armées libyennes sous une supervision et une autorité civile ? Comment réconcilier le gouvernement Al Sarraj, reconnu par la communauté internationale, alors qu'il y a un autre gouvernement parallèle, proclamé par Haftar à la tête d'une « *Armée nationale libyenne* » ? Il est temps que la communauté internationale adopte une position claire et, éventuellement, se donne les moyens de la faire appliquer.

Une initiative du président français, à la fin mai 2018, avait permis de réunir à Paris les deux frères ennemis, Sarraj et Haftar, et un accord avait pu se faire sur la tenue d'élections présidentielles et législatives avant le 10 décembre 2018. Mais cet objectif s'est vite révélé inatteignable puisque les textes appropriés n'ont pu être finalisés. La perspective d'un scrutin pour la fin de l'année 2018 n'étant pas envisageable, les participants à la conférence de Palerme ont tenté de faire preuve de réalisme en s'en sortant par une pirouette consistant à se féliciter de l'engagement pris par les délégations libyennes d'adopter la loi référendaire pour parachever le processus constitutionnel et tenir un scrutin électoral crédible, pacifique et bien préparé, d'ici au printemps 2019. Entretemps une conférence nationale libyenne devrait se réunir en janvier 2019. Les participants ont enfin appelé à la formation d'une armée unifiée sous une autorité civile.



On voit bien que la situation en Libye fait courir de nombreux risques sécuritaires et humanitaires à la région et au sud de l'Europe. Quant à la Libye, la principale menace est celle du séparatisme entre la région Tripolitaine et la Cyrénaïque, sans compter des poches d'agitation ou de revendications ethniques dans des zones périphériques. Ce qui menace le plus le pays est donc la division. Dans ces conditions il faut rechercher les facteurs d'unité, d'autant qu'une Libye divisée et chaotique est un dangereux facteur d'instabilité régionale, favorisant toutes sortes de trafics et de désordres migratoires dont on aura du mal à nous convaincre qu'ils représentent une chance pour qui que ce soit...

### Le roi, pourquoi pas ?

Il ne faut pas oublier qu'il y a un cadre de négociation et de réconciliation nationale, c'est l'accord de Skhirat, conclu le 17 décembre 2015 au Maroc. Cet accord prévoit la formation d'un gouvernement, la mise en place d'un conseil présidentiel et d'un haut conseil d'État (parlement de Tripoli) tandis que le parlement de Tobrouk devient une Chambre des représentants. Ce plan est soutenu par des puissances internationales (France, États-Unis, Italie, Royaume-Uni, Maroc) ainsi que par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui a confirmé, à la mi-décembre 2017, que l'accord de Skhirat est la seule solution car c'est le « *cadre viable* » à une paix en Libye.

Il faut aussi rappeler que cet accord a permis la formation d'un gouvernement d'union dirigé par Sarraj. Hélas, ce cabinet n'a pu étendre son influence que dans la capitale et d'autres villes de l'Ouest libyen, et il n'a pas pu imposer son autorité sur de larges pans du pays, en particulier à l'Est. Il faudrait donc que les puissances fassent pression sur les uns et les autres pour appliquer l'accord de Skhirat, qui, selon les participants à la Conférence internationale de Palerme sur la Libye, « *reste le seul cadre viable permettant d'avoir une voie inclusive et durable vers la stabilisation du pays* ». Dans leurs conclusions finales, les participants ont également réaffirmé « *leur attachement sans équivoque à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye* ».

Compte tenu des dissensions entre les acteurs politiques et des diverses influences étrangères, alors que des rumeurs affirment que le propre fils de Kadhafi, Saïf al Islam, pourrait revenir aux affaires – ce qui représenterait un grand bond en arrière –, on peut se demander, comme l'ancien ministre des affaires étrangères Mohammed Abdelaziz, si, face au chaos qui prévaut en Libye, le principal facteur d'unité ne serait pas le rétablissement de la monarchie des Senoussi. La monarchie a la légitimité puisqu'après tout c'est elle qui a créé la Libye. À la télévision nationale, le prince Mohammed el Senoussi, prétendant au trône, a déclaré, le 15 avril 2018, qu'il est « *prêt à servir son pays* ». Aux yeux de nombreux Libyens, Sidi Mohammed qui est un prince modéré et rassurant, est un facteur d'espoir. Après tout, l'ancien drapeau royal aux bandes horizontales rouges noires vertes incrustés du croissant et de l'étoile, n'est-il pas redevenu aujourd'hui le drapeau de la Libye ?

### Charles Saint-Prot

(Traduction d'un article paru dans le magazine arabe Koul al Arab, janvier 2019)



Prince Mohammed el Senoussi

# ACTIVITÉS



### ▪ Déjeuner avec Mme Katalyn Novak

L'Observatoire d'études géopolitiques a organisé un déjeuner en l'honneur de Mme Katalyn Novak, ministre hongroise de la Famille et des Affaires internationales et Vice-présidente du parti Fidesz, le 6 décembre 2018, à l'occasion de sa visite à Paris. Elle a également rencontré plusieurs hommes politiques français.

### ▪ Table-ronde de Genève sur le conflit du Sahara marocain

Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques (OEG), a analysé sur la radio internationale Medi 1 et divers médias, l'ouverture de la table-ronde de Genève sur le conflit du Sahara marocain qui a notamment réuni le Maroc et l'Algérie, les 5 et 6 décembre 2018. Il a souligné que seul le plan marocain est susceptible de mettre un terme à un conflit artificiel.

### ▪ Conférence sur la Fraternité Humaine à Abou Dhabi

Charles Saint-Prot, participe à la Conférence globale sur la Fraternité Humaine, en présence du Grand Imam Ahmed el Tayyeb, cheikh d'al Azhar et Chef du Conseil des Sages musulmans et de Sa Sainteté le Pape François, pape de l'Église catholique, à Abou Dhabi les 3 et 4 février 2019.

### ▪ African Security Forum

Charles Saint-Prot, participe à la conférence internationale « *African Security Forum / AfricaSEC 2019* » à Marrakech (Maroc) les 8 et 9 février 2019 ayant pour thème général « *Construire pour l'Afrique sa Sécurité du futur* ».

### ▪ Colloque sur les réfugiés en Jordanie

Charles Saint-Prot participe au colloque international sur « *La question des réfugiés en Jordanie, depuis la création de la Transjordanie à nos jours* » à l'université Hachémite du Royaume de Jordanie, du 9 au 11 avril 2019.



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique.

Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, ainsi que des correspondants sur les cinq continents.

- Directeur : Charles Saint-Prot
- Présidente déléguée : Zeina el Tibi
- Président du Conseil scientifique : Jean-Yves de Cara
- Direction des programmes : Christophe Boutin
- Direction des études : Thierry Rambaud et Frédéric Rouillois

Siège de l'OEG : 14 avenue d'Eylau, F-75016 Paris  
Tél : + 33 (0) 1 77 72 64 27 et 28 / Fax : + 33 (0) 1 77 72 64 29

Courriel : [etudesgeo@yahoo.com](mailto:etudesgeo@yahoo.com)

Site : [etudes-geopolitiques.com](http://etudes-geopolitiques.com)

Directrice de la publication : Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187

# La France face à la menace des nouveaux moyens de paiement

Ronan Wanlin

Le 13 janvier 2018, la directive européenne sur les services de paiement deuxième génération (DSP2) a renforcé le droit du consommateur en obligeant les banques et prestataires de paiement à plus de transparence et de sécurisation. Cette nouvelle étape encourage le développement des nouveaux moyens de paiement à travers un marché bancaire ouvert à la concurrence et notamment aux acteurs de la Fintech (ensemble des sociétés qui utilisent la technologie pour repenser les services financiers et bancaires).

Les enjeux nationaux inhérents à ces dispositions juridiques sont d'une importance capitale pour la souveraineté nationale, trop souvent mise à mal par des acteurs bancaires étrangers. Depuis l'échec du plan Monnet en 2012, et subissant les conséquences financières d'une crise systémique, l'Union européenne peine à trouver un plan de résilience viable pour répondre à ce nouveau défi. Les États-Unis d'Amérique profitent de cette période pour adopter une stratégie offensive sur le marché bancaire européen. C'est ainsi qu'en 2015, la Banque centrale européenne (BCE) assistait, sans réagir, à la vente par les banques européennes de Visa Europe à l'américain *Visa Inc.*

Dès lors, conscient de l'ingérence économique américaine dans le système bancaire français, le Groupement des cartes bancaires CB, soucieux de l'indépendance du marché bancaire français, a réagi en alertant les autorités sur la nécessité de développer une stratégie nationale française pour contourner la tutelle américaine mais également la protection des données personnelles des consommateurs.

Le rapport de force existant entre les *leaders* américains et le Groupement CB semble de prime abord commercial. En effet, Visa et MasterCard ont pour principal but de conquérir des parts de marché dans l'intermédiation bancaire en France. Leur objectif serait d'écartier progressivement le consortium français et de s'imposer aux commerçants de proximité en réduisant fortement les commissions d'intermédiation. Toutefois, sous couvert de sécurité nationale, l'exploitation des données personnelles du consommateur français par les prestataires américains représente un vrai risque d'ingérence économique à portée géopolitique voir géostratégique. « *Les données sont le nouvel or noir du XXIe siècle* » : il en résulte le besoin d'établir des mesures d'entrave et de contre-ingérence afin de résister à la politique agressive américaine.

Acteurs indispensables à l'élaboration d'une stratégie nationale, les banques traditionnelles s'adaptent sans cesse aux nouveaux moyens de paiement et font preuve d'une résilience mesurée à l'égard de la politique commerciale agressive de Visa et de MasterCard.

Depuis 2015, l'inflation législative tente de proposer un arsenal juridique à la disposition d'un embryon de stratégie européenne. Seulement cette législation nouvelle n'est en réalité pas à la hauteur des enjeux. En effet, le rapport de force en France sur les nouveaux moyens de paiement réside notamment dans la fuite des données bancaires au profit d'acteurs étrangers ayant déjà une puissance économique considérable et un poids géostratégique important.

En outre, les banques traditionnelles ont développé un système intitulé TIPS (*Target Instant Payments Settlement*) basé sur une technologie innovante permettant de limiter l'interaction bancaire avec les prestataires américains. Enfin, la politique d'ouverture à la concurrence insufflée par le Groupement CB opte pour une nouvelle stratégie en proposant aux Français d'autres alternatives d'intermédiation bancaire. La bataille commerciale qui s'annonce entre les prestataires oblige la France à adopter une stratégie lui permettant d'assurer son indépendance tant dans les rapports d'interbancaire que dans la gestion du *Big Data* et de la protection des données.

Ainsi donc, les établissements bancaires traditionnels français font face à une double concurrence institutionnalisée par la directive européenne DSP2 : celle d'acteurs étrangers bien souvent américains et celles des sociétés dites de la Fintech. Le marché voit déjà les acteurs chinois entrer discrètement. Derrière ce rapport concurrentiel se pose un double problème stratégique complètement occulté dans le débat législatif : la fuite des données bancaires au profit des acteurs étrangers et parfois même à travers les sociétés de la Fintech, ainsi que l'utilisation du paiement comme outil de puissance par des États étrangers (États-Unis, Chine...), à travers leurs établissements bancaires et/ou leurs entreprises proposant de nouveaux moyens de paiement. On retrouve alors au premier rang les - hélas - incontournables Google, Apple et Amazon...

La donnée et son exploitation sont devenues aujourd'hui des enjeux ultra-stratégiques. Devant un tel phénomène, il est aisé de comprendre à quel point la sensibilité de la donnée bancaire et les possibilités d'exploitation de cette dernière par des acteurs - bancaires ou non - peuvent servir les ambitions de puissance des pays ayant adoptés une posture offensive sur la scène internationale. Malgré une inflation législative en France et en Europe à propos de la « sécurisation » des données personnelles, et malgré la prise en compte de la spécificité de la donnée bancaire, les acteurs français se trouvent toujours impuissants face aux stratégies d'accroissement de puissance d'acteurs étrangers, en particuliers américain et prochainement chinois. Ce qui est en jeu est, une fois de plus, la volonté étatique de défendre les intérêts français, sachant que l'Union européenne est incapable de s'opposer à une invasion dont elle n'est finalement qu'un rouage. Or, l'incapacité des pouvoirs exécutif et législatif à prendre la mesure de cette problématique amenuise chaque jour la capacité de la France à être résiliente.